

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 2 juin 2014 à 19h00, reprise le 9 juin 2014 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Était absent : Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débuta.

2014-138 ADOPTION DU BORDEREAU 2014-0061 « COMPTES À PAYER ».

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2014-0061 soient approuvés au montant de 142 483.17 \$ plus facture de Motoparts Inc. au montant de \$ 763.60, pour un total de 143 246,77 \$ et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2014-139 M. CLÉMENT MARCEAU CONSEILLER DONNE AVIS DE MOTION QU'UN RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 426 « POUVOIRS ET OBLIGATIONS ADDITIONNELS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS » SERA SOUMIS POUR ADOPTION À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

2014-140 O.M.H. DE LES MÉCHINS – RENOUELEMENT DU MANDAT DE M. GASTON BOUCHARD.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Les Méchins renouvelle le mandat de 3 ans de M. Gaston Bouchard conseiller, sur le comité d'administration de l'O.M.H. de Les Méchins.

2014-141 ENGAGEMENT D'ÉCO L'EAU POUR OPÉRER L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE.

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins engage pour la période du 10 juin 2014 au 5 juillet 2014 Éco L'eau afin d'opérer l'usine de traitement de l'eau potable. Le tout au montant de \$ 2 104.38 plus taxes par semaine de sept jours.

2014-142

M.R.C. DE LA MATANIE – PROTOCOLE D’ENTENTE DE FOURNITURE DES SERVICES EN MATIÈRE D’URBANISME, D’ENVIRONNEMENT ET DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS INTERVENUE LE 1^{ER} JANVIER 2014.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins signe avec la M.R.C. de La Matanie, un protocole d’entente de fourniture de services en matière d’urbanisme, d’environnement et de protection des biens culturels intervenue le 1^{er} janvier 2014.

Que M. Alain Dugas, maire et Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le protocole d’entente au nom de la municipalité de Les Méchins.

2014-143

PAIEMENT FINAL DU CONTRAT D’ACHAT AVEC M. DANIEL ISABEL.

Considérant que la municipalité de Les Méchins vient d’acquérir un terrain appartenant à M. Daniel Isabel (Contrat no. 20 805 882);

Considérant que la municipalité avait négocié un montant de \$ 13 500,00 avec M. Daniel Isabel pour l’achat du terrain;

Considérant que la municipalité de Les Méchins a payé à ce jour un montant de \$ 13 000,00 pour l’achat du terrain;

Considérant que la municipalité doit un montant de \$ 500,00 à M. Daniel Isabel;

En conséquence, il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. André Isabel et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins fasse un paiement de \$ 500,00 en paiement final à M. Daniel Isabel pour l’acquisition du terrain (contrat no. 20 805 882).

2014-144

M. MARCEL GUILLEMETTE CONSEILLER DONNE AVIS DE MOTION QU’UN RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 425 « RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS EN REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 306 » SERA SOUMIS POUR ADOPTION À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL ET DÉPOSE LE PROJET DE RÈGLEMENT.

2014-145

PROTOCOLE D’ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET L’ÉCOLE LE MARINIER POUR L’UTILISATION DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins signe un protocole d’entente avec l’École Le Marinier pour l’utilisation des locaux et équipements de loisirs. Le tout selon le document « Protocole d’entente entre municipalité de Les Méchins et l’École Le Marinier ».

Que M. Alain Dugas maire et Mme Lyne Fortin directrice-générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer l’entente au nom de la municipalité de Les Méchins.

2014-146

CLUB DES 50 ANS ET PLUS – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le projet de portée communautaire présenté par Le Club des 50 ans et plus, dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés.

2014-147

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE ET D'UN STATIONNEMENT PRÈS DU PARC KARINE-BLAIS.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins aménage un entrée et un stationnement à l'entrée Est du Village près du Parc Karine-Blais.

Que la municipalité installe aussi une pancarte annonçant l'interdiction de roulottes, une autre pour le stationnement et une dernière pour indiquer clairement le sens unique.

Les coûts estimés pour ces travaux sont d'environ \$ 3 000,00.

2014-148

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 19h53 et il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 16 juin 2014 à 19h00..

Alain Dugas, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière